Clé à carte Mul-T-Lock

Si vous possÃ©dez une clÃ© Mul-T-Lock de type clÃ© Interactive, clÃ© PVC, clÃ© Acier, clÃ© 262s, clÃ© 262B, clÃ© 262G, clÃ© 248B, clÃ© 250S. Â

ces clÃ©s sont protÃ©gÃ©es contre la copie illicite par des brevets internationaux. Toute commande de clÃ© supplÃ©mentaire doit Ãªtre accompagnÃ©e des documents destinÃ©s Ã sÃ©curiser leur reproduction.

Lors de votre commande vous devez obligatoirement fournir Ã CleBrevetee.com :
- La carte de propriÃ©tÃ© et son code,
- Le numÃ©ro gravÃ© sur la clÃ©.Â

CleBrevetee.com devra obligatoirement accompagner sa commande de la photocopie de votre carte et du nÂ° gravÃ© sur votre clÃ©. Pour votre sÃ©curitÃ©, nous procÃ©dons Ã l'usine Mul-T-Lock une vÃ©rification de la cohÃ©rence de ces 2 numÃ© avant toute reproduction.

En cas de perte de votre carte de propriÃ©tÃ©
Si vous avez Ã©garÃ© ou perdu votre carte de propriÃ©tÃ©, une procÃ©dure de remplacement existe. MÃªme si cette procÃ©d est quelque peu contraignante, elle a Ã©tÃ© avant tout conÃ§ue pour assurer votre sÃ©curitÃ© et empÃªcher toute reproductio de votre clÃ© sans votre accord.

PiÃ¨ces Ã fournir :

Pour les portes de logement (parties privatives) :
- Courrier attestant de la perte de la carte de propriÃ©tÃ© et certifiant sur lâ€™honneur que le demandeur est lâ€™occupant lÃ©gal du logement,
- Photocopie recto verso dâ€™une piÃ¨ce dâ€™identitÃ© en cours de validitÃ©,
- DerniÃ¨re quittance EDF ou autres pour prouver quâ€™il est lâ€™occupant du logement,
- Le numÃ©ro de la clÃ©.

Pour les sociÃ©tÃ©s commerciales, banques mairies, sociÃ©tÃ©s de HLM etcâ€¦

- Courrier sur papier Ã en-tÃªte attestant de la perte de la carte de propriÃ©tÃ© et certifiant sur lâ€™honneur que le demandeur est lâ€™occupant lÃ©gal du logement,
- Extrait K.BIS (pour les sociÃ©tÃ©s commerciales)
- hotocopie recto verso dâ€™une piÃ¨ce dâ€™identitÃ© en cours de validitÃ©,
- Le numÃ©ro de la clÃ©Â Pour les parties communes dâ€™un immeuble :

- Courrier sur papier en-tÃªte du syndic attestant de la perte de la carte de propriÃ©tÃ© et certifiant que le numÃ©ro de clÃ© correspond Ã la porte des parties communes de lâ€™immeuble dont il est le gestionnaire.

Sâ€™il sâ€™agit dâ€™un produit labellisÃ© A2P, la commande sera accompagnÃ©e de la carte de
ou du certificat
de sÃ©curitÃ© sâ€™il sâ€™agit dâ€™un plan de combinaison.